Image not found or type unknown

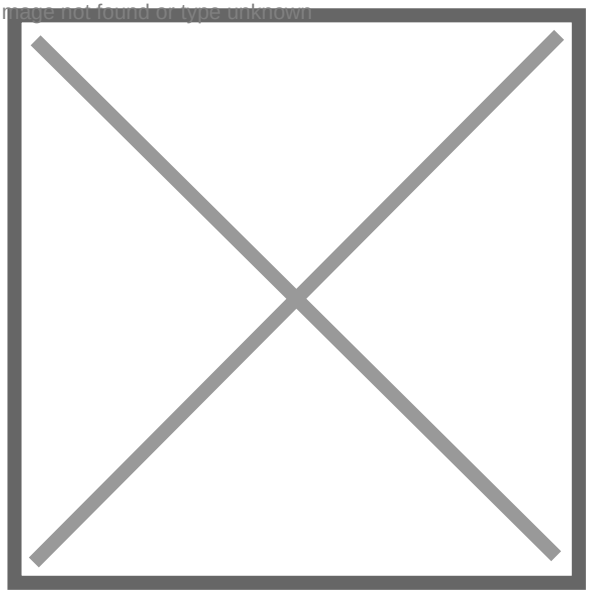

Conseil de discipline au collège.

Par **Lizou11**, le **30/01/2018** à **15:03**

Bonjour,

Dans une semaine mon fils doit passer en conseil de discipline. Motif manque de travail, perturbé le cours, bavardage et ensuite se moque de ses camarades, je précise sur le dossier il est indiqué qu'il a dit "tête de souris" à un camarade et l'autre l'a appelé par un nom ressemblant au sien. Depuis, il me semble être harceler par le personnel (exclusion de cours sans arrêt pour bavardage ou manque de travail) ou bien puni en heure de TIG pour avoir laissé des miettes à la cantine et ça tous les jours.

Jusqu'à présent nous n'avions eu aucun soucis. Pouvez vous nous aider ? Nous dire quel recours peut on avoir ? Qui peut nous accompagner le jour du conseil de discipline ?

Merci par avance pour vos réponses.
Des parents un peu désespérés.

Par **jos38**, le **30/01/2018** à **16:17**

Bonjour.

Des recours non ? votre fils sait qu'il doit passer en conseil de discipline et malgré çà il continue de perturber les cours par ses bavardages au lieu de se tenir à carreaux. Le personnel ne le harcèle pas. Vous ne dites pas son âge, sa classe. Est-ce qu'il a changé d'établissement ? Qu'il consulte un psy serait une bonne solution.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés